



## Brevet : De l'examen complexe à l'épreuve absurde...

Brevet : De l'examen complexe à l'épreuve absurde... : Le brevet peut-il échapper à l'absurdité ? Déjà bancal avant 2016, la nouvelle mouture testée en 2017 avait encore gagné en complexité. Selon L'Etudiant, le ministère prépare une nouvelle version qui, sous prétexte de rééquilibrage traditionaliste, rend l'examen encore plus compliqué. Seul examen passé par tous les jeunes français (833 000 candidats en 2017), le brevet est devenu une usine à gaz aussi complexe qu'inutile. Car les points nécessaires à son obtention se gagnent avant les épreuves finales et dans des conditions très inégales d'un collège à l'autre. Et personne ne sait exactement à quoi sert le diplôme si ce n'est entretenir les fractures dans le monde enseignant... Le brevet de 2017 29 Juin 2017 : 832 654 candidats affrontent la peur de la feuille blanche. Cela fait du brevet l'examen le plus important, par le nombre de candidats. C'est toute une génération qui passe le brevet, ou plutôt les brevets, puisqu'à la sortie d'un collège soi-disant "unique" et d'un socle "commun", un tri est déjà fait entre les candidats au diplôme "général" (752 542) et ceux du brevet "professionnel"... Autre record : le brevet est l'examen qui a connu le plus de réformes ces dernières années. Et ce n'est pas un hasard. Le brevet clôt le cycle 4 et doit attester de la maîtrise du socle commun. Mais c'est en même temps un examen, un monument historique de l'Ecole française. Il symbolise à la fois la logique disciplinaire de l'enseignement secondaire et l'idée du socle qui vient du primaire et qui pénètre difficilement au collège. Entre ces deux conceptions aussi radicalement opposées qu'existentielles, le ministère n'a pas su trancher. Alors il a inventé le monstre aux trois types d'épreuves qu'ont rencontré les collégiens en 2017. Le brevet de 2017 comportait d'abord une évaluation du socle menée tout au long de l'année portant sur trois disciplines et 4 domaines. L'évaluation finale est validée en fin d'année par le conseil de classe et le chef d'établissement. De fait les élèves moyens obtiennent presque le nombre de points suffisant pour décrocher le brevet dès la validation du socle. A certains endroits, les syndicats ont dénoncé des redressements de notes pour se conformer aux instructions ou diminuer les écarts entre collèges. Deuxième type d'épreuve : les candidats doivent passer un oral, en général portant sur un travail interdisciplinaire (EPI). Faute d'EPI, l'épreuve de 2018 pourrait porter sur l'histoire des arts. Troisième type d'épreuve : les épreuves finales de type examen classique. Là le ministère n'avait pas mérogé. Sous la pression des disciplines, il en a ajouté par rapport au brevet d'avant 2016 ! Résultat les candidats doivent subir un examen de 9 heures d'épreuves, réparties en 6 moments et 6 sujets, testant 6 disciplines..., celles ci s'appuyant sur des thèmes communs. Plus complexe c'est difficile ! Plus inutile aussi car grande majorité des candidats a déjà le brevet avec la validation du socle et l'épreuve orale ! Imposer un chapelet d'épreuves aussi variées et aussi longues pour un examen qui sert à rien, pas même à l'orientation, il fallait la faire ! Le nouveau brevet de 2018 On aurait pu attendre d'un nouveau ministre qu'il mette fin à cette triste farce. Qu'il opte pour un modèle d'évaluation cohérent. Voire qu'il décide qu'au pays du collège unique il y ait un examen unique. Selon L'Etudiant il n'en est rien. Le ministère s'apprête à rendre encore plus absurde la situation. On comprend bien que le ministère ne puisse pas revenir sur l'idée du socle et d'une évaluation par compétences. Non seulement la loi le contraint mais aussi c'est le mode d'évaluation qui s'est installé dans tous les pays développés pour évaluer l'école obligatoire. Alors on aurait pu s'attendre qu'il allège ou supprime l'examen final. Il n'en est rien. JM Blanquer a opté pour un renforcement du poids de l'examen final. Il compterait maintenant pour 400 points sur 800 au lieu de 300 sur 700. Les élèves, qui auraient pu être tentés de ne même plus venir subir un examen final inutile, vont devoir s'y présenter. Le principe hiérarchique appliqué aux disciplines En même temps, le ministre a réintroduit une hiérarchie entre les disciplines qui va probablement générer des effets de cascade. Finie l'époque où maths, sciences, histoire géo et français étaient à égalité. Dorénavant on distinguera les français et les maths, matières nobles et fondamentales à coefficient double (100 points), et le reste. De là à penser que les autres disciplines, celles qui ne sont pas présentes à l'examen final, comptent encore moins, voire pour des prunes, il n'y a qu'un pas. Déjà certaines manifestent leur mécontentement comme l'EPS. Nul ne sait ce que va devenir ce projet ministériel. Il ne règle en rien la complexité et l'absurdité du

brevet. Pour complaire les traditionalistes, il ne fait qu'ajouter du trouble à un examen qui n'en a pas besoin. La malédiction qui pèse sur le brevet n'est pas levée. François Jarraud Article de L'Etudiant Brevet : Un examen pour rien Les sujets du brevet